

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 AVRIL 2019**

Date de convocation : 4 avril 2019	L'an deux mille dix-neuf le 12 avril à 20 heures 45. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER, Maire.
Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2019	Étaient présents : Mmes Élisabeth DUFAUD, Élisabeth BERTOLUS, Martine AUFFRET
Nombre de conseillers En exercice : 11 Quorum : 06 Présents : 08 Pouvoirs : 02 Votants : 10	Mrs Chandar OUTTIRAPOULLE, Alain DUFAUD, Rodolphe GARNIER, Jean-Pierre VOUTERS <i>Formant la majorité des membres en exercice.</i> Absents excusés et représentés : Clarisse PELISSIER représentée par Guy PELISSIER Maryse BARADAT représentée par Élisabeth BERTOLUS Absents Excusés : Séverine LESAFFRE Secrétaire de séance : M Jean-Pierre VOUTERS

Ont été adoptées les résolutions suivantes :

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2019

Vote du Compte administratif et du compte de gestion 2018 – Affectation du résultat

SECTIONS	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
FONCTIONNEMENT	249 432,16
INVESTISSEMENT	- 245 084,94

Affectation du résultat :

- ↪ **A la ligne R 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 20 033,16 €**
- ↪ **1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement : 229 399,00 €**

Vote du Budget Primitif 2019

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	486 798,94	486 798,94
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 546 775,14	1 546 775,14

Vote des taux d'imposition 2019

Pas de hausse des taux d'imposition 2019

	Bases notifiées	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	1 353 000	3,70	50 061
Taxe sur le foncier bâti	1 466 000	6,20	90 892
Taxe sur le foncier non bâti	24 400	27,50	6 710
TOTAL			147 633

Demande de subvention auprès du département – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux D.E.T.R

Équipement de Vidéo Projecteur Interactif (V.P.I) pour l'école

Urbanisme

- Néant

Questions diverses – Ont été évoqués

- Adhésion à Rezo Pouce via la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire

Guy PELISSIER

